

**DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES TECHNIQUES
DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE**

**RAPPORT ANNUEL DU PRÉSIDENT SUR
LE PRIX ET LA QUALITÉ
DU SERVICE DE GESTION DES DÉCHETS
EXERCICE 2016**



SOMMAIRE

Pages

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SERVICE.....	3
I- FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE.....	4
II- DESCRIPTIF DU SERVICE	9
2.1 – CONTENEURS ET COMPOSTEURS	9
2.11 – <i>Nombre de conteneurs à déchets ménagers</i>	<i>9</i>
2.12 – <i>Matériel pour la collecte sélective</i>	<i>10</i>
2.13 – <i>Composteurs mis à disposition</i>	<i>11</i>
2.2 – NOMBRE DE POINTS D'APPORT VOLONTAIRE.....	12
2.3 – FRÉQUENCE DES COLLECTES.....	12
2.31 – <i>Collecte sélective.....</i>	<i>12</i>
2.32 – <i>Collecte des encombrants</i>	<i>12</i>
2.4 – LES DÉCHÈTERIES.....	12
III- TONNAGES ET COLLECTES.....	17
3.1 – COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS (EN TONNES)	17
3.2 – COLLECTES SÉLECTIVES : VERRE, PAPIER ET CARTON, PLASTIQUES (EN TONNES).....	18
3.21 – <i>Tonnages</i>	<i>18</i>
3.22 – <i>Ratios de collecte (kg/an/habitant)</i>	<i>19</i>
3.23 – <i>Évolution</i>	<i>19</i>
3.24 – <i>Les déchèteries.....</i>	<i>21</i>
3.25 – <i>Les collectes diverses</i>	<i>24</i>
IV - TRAITEMENT - VALORISATION	24
4.1 – TRAITEMENT.....	24
4.2 – VALORISATION MATIÈRE.....	24
4.3 – VALORISATION ÉNERGÉTIQUE	25
V - INDICATEURS FINANCIERS	26
5.1 – MODALITÉS D'EXPLOITATION	26
5.2 – ÉLÉMENTS FINANCIERS	26
5.21 – <i>Les dépenses de fonctionnement</i>	<i>26</i>
5.22 – <i>Les recettes de fonctionnement</i>	<i>27</i>
5.23 – <i>Les dépenses d'investissement</i>	<i>28</i>
VI- PRODUCTION ET VALORISATION	29

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SERVICE

PRÉAMBULE

Le présent rapport est établi en application du décret 2000-404 du 11 mai 2000, relatif au rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets.

Au 1^{er} janvier 2017, QUIMPER COMMUNAUTÉ a fusionné avec la COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS GLAZIK afin de créer une nouvelle entité : QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE. La commune de QUÉMÉNÉVEN a intégré cette nouvelle structure. Le rapport annuel portant sur l'exercice 2016, les éléments repris concernent uniquement QUIMPER COMMUNAUTÉ.

QUIMPER COMMUNAUTÉ a la compétence déchets depuis le 1^{er} janvier 1998. Elle assure la collecte des déchets ménagers, ainsi que la collecte sélective sur l'ensemble des huit communes (ERGUÉ-GABÉRIC, GUENGAT, LOCRONAN, PLOGONNEC, PLOMELIN, PLONÉIS, PLUGUFFAN et QUIMPER).

En termes de traitement, QUIMPER COMMUNAUTÉ adhère au SIDÉPAQ (Syndicat intercommunal pour l'incinération des déchets du pays de QUIMPER) qui traite l'ensemble des ordures ménagères collectées au sein de l'usine d'incinération des ordures ménagères, située à BRIEC (voir rapport du président du SIDÉPAQ en annexe).

L'ensemble des prestations relatives à la gestion des déchets est confié à des sociétés privées, après appel d'offres. Le partenaire principal est la société GRANDJOUAN ONYX.

QUIMPER COMMUNAUTÉ a conservé en régie la gestion du parc de conteneurs pour la collecte des déchets et la collecte sélective.

Les ambassadeurs développement durable et du compostage assurent pour QUIMPER COMMUNAUTÉ, l'information et la sensibilisation de l'ensemble des publics.

Le financement du service est assuré principalement par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

I - FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

L'année 2016 est marquée par une année pleine d'exécution du nouveau marché de collecte des déchets ménagers et des collectes sélectives. Dans ce contrat d'une durée de cinq ans, avec une possibilité de prolongation de deux fois un an, étaient prévues des tranches conditionnelles sur :

- la réduction de fréquence de collecte des déchets ménagers (passage d'une collecte deux fois par semaine à une fois par semaine) ;
- le développement de la collecte des déchets ménagers en conteneurs enterrés ou semi-enterrés ;
- la collecte sélective en apport volontaire de l'ensemble des emballages ménagers dans un même flux.

Au cours de l'année, QUIMPER COMMUNAUTÉ a poursuivi ses réflexions et a réalisé des travaux qui ont permis d'affermir une partie des tranches conditionnelles.

En premier lieu, les trois sites de conteneurs enterrés rue JEAN JAURÈS pour la collecte des déchets ménagers et des collectes sélectives ont été complétés à chaque extrémité de cette rue, côté parking de la RÉSISTANCE et côté rue ARISTIDE BRIAND. De plus, deux autres points ont été mis en œuvre de chaque côté de la rue des RÉGUAIRES. Ces travaux ont été réalisés au 1^{er} semestre 2016 pour un coût de 136 942,08 €. La collecte de ces conteneurs enterrés a démarré le 1^{er} juillet 2016. Après quelques mois de recul, il est constaté une amélioration de l'état de propreté de ces deux rues, avec moins d'incivilités du fait du dépôt de sacs de déchets à toute heure de la journée précédemment.



Sur l'année 2016, les services de QUIMPER COMMUNAUTÉ et de VEOLIA PROPRETÉ ont travaillé pour examiner les conditions de mise en œuvre de la tranche conditionnelle concernant la réduction de fréquence de collecte des déchets ménagers (passage de deux fois par semaine à une fois par semaine). Si pour l'habitat individuel, cette réduction de fréquence de collecte est assez simple avec une adaptation éventuelle de la taille du bac mis à disposition du foyer, pour les secteurs proches de l'hyper centre de QUIMPER avec ses voies principales et l'habitat collectif, les difficultés sont beaucoup plus nombreuses (remisage des conteneurs, tailles des abris à conteneurs...). De ce fait, sur le territoire de QUIMPER COMMUNAUTÉ, certains secteurs seront conservés avec une collecte deux fois par semaine exclusivement sur la ville de QUIMPER. Sur les autres communes (ERGUÉ GABÉRIC, PLUGUFFAN, PLOMELIN), qui avaient leurs bourgs collectés deux fois par semaine, des solutions sont envisageables pour permettre cette réduction de fréquence de collecte. Il est à rappeler qu'actuellement les communes de GUENGAT, PLOGONNEC, PLONÉIS, LOCRONAN et les zones rurales de PLUGUFFAN, PLOMELIN, ERGUÉ GABÉRIC sont collectées une fois par semaine.

Au vu des résultats de l'analyse conjointe, les élus de QUIMPER COMMUNAUTÉ ont décidé d'engager cette tranche conditionnelle qui devrait être opérationnelle fin de l'année 2017. En effet, il est nécessaire d'engager une enquête auprès de l'ensemble des foyers collectés actuellement deux fois par semaine pour déterminer si le volume du conteneur est toujours adapté à la production du foyer. Lorsque les résultats de l'enquête seront connus, un changement de conteneur devra être effectué auprès de certains foyers. Cette opération devrait avoir lieu à l'automne 2017.

Cette tranche conditionnelle permettra à la collectivité de diminuer légèrement les coûts de gestion des déchets ménagers.

En parallèle de cette réduction de fréquence de collecte, QUIMPER COMMUNAUTÉ poursuit ses études pour modifier le système de collecte sur le quartier de KERJESTIN/KERMOYSAN, avec la mise en place de conteneurs semi-enterrés pour la collecte des déchets ménagers et des emballages. Une 1^{ère} phase d'analyse a été réalisée en concertation avec les bailleurs sociaux et les syndicats de copropriétés. Ceux-ci se sont montrés intéressés et, de ce fait, QUIMPER COMMUNAUTÉ a lancé une étude de maîtrise d'œuvre sur le quartier.

Aujourd'hui, une vingtaine de points avec plus ou moins de conteneurs semi-enterrés seraient créés afin de desservir l'ensemble des collectifs. Ce projet a été présenté aux syndicats et bailleurs sociaux qui eux-mêmes le présenteront à leur assemblée générale compte tenu que les coûts de génie civil seraient pris en charge par eux. Pour la majorité des collectifs, cet investissement est compensé par des diminutions de charge de fonctionnement avec la gestion des conteneurs actuels (sortie, rentrée des bacs, nettoyage des bacs). L'objectif de ce projet est une mise en œuvre fin 2017 début 2018.

Après de nombreux allers retours avec la préfecture sur les dossiers réglementaires au titre de la législation sur les installations classées, QUIMPER COMMUNAUTÉ a pu réaliser les travaux d'extension sur les déchèteries de PLUGUFFAN et de GUENGAT. Les travaux ont été entrepris sensiblement aux mêmes dates afin d'avoir une réouverture des deux sites avant la période de plus forte activité dans les déchèteries. Le coût des travaux confiés après consultation à la société LE PAPE a été de 369 801,63 €. Les projets consistaient à agrandir les deux sites. Sur la déchèterie de PLUGUFFAN, le nombre de quais a été porté de sept à onze et sur la déchèterie de GUENGAT, un seul quai supplémentaire a pu être mis en œuvre. La durée totale du chantier a été de 11 semaines.



Avec la fin des travaux de modernisation de ses déchèteries, QUIMPER COMMUNAUTÉ a poursuivi la réflexion pour élargir la mise en œuvre de filières REP (Responsabilité Élargie des Producteurs) qui permettent aux collectivités d'avoir une garantie sur la reprise de certaines catégories de déchets, tout en faisant supporter le coût par le producteur. QUIMPER COMMUNAUTÉ avait contractualisé, soit en direct, soit au travers du SIDÉPAQ, avec plusieurs organismes :

- ÉCO-EMBALLAGES : emballages ménagers (signature en 1993) ;
- COREPILE : piles et accumulateurs (signature en 2001) ;
- ÉCO-FOLIO : papiers de bureau et prospectus (signature en 2006) ;
- OCAD3E : déchets d'équipements électriques et électroniques (signature en 2006) ;
- ÉCO-MOBILIER : déchets d'ameublement (signature en 2014).

La signature des conventions avec ces éco-organismes a permis de diminuer les coûts de fonctionnement au niveau du budget déchets de QUIMPER COMMUNAUTÉ.

Début 2016, deux nouveaux contrats ont été signés avec :

- ÉCOTLC pour les Textiles, Linge de maison et Chaussures ;
- ÉCODDS pour les Déchets Diffus Spécifiques des ménages.

La signature avec le 2^{ème} éco-organisme est importante pour QUIMPER COMMUNAUTÉ en terme financier car le traitement de ces déchets était relativement coûteux.

Par ailleurs, l'éco-organisme ÉCO-EMBALLAGES avait lancé début 2015 un 2^{ème} appel à projet afin d'étendre les consignes de tri sur les emballages plastiques sur d'autres territoires français. Actuellement suite au 1^{er} appel à projet, 3,7 millions d'habitants en FRANCE bénéficient de l'extension des consignes de tri des emballages plastiques, à savoir les barquettes plastiques, les films plastiques, les pots de yaourts... Les contraintes de cette extension des consignes de tri se situaient principalement au niveau des centres de tri qui devaient se moderniser afin de pouvoir accepter et trier ces nouveaux emballages dans de bonnes conditions.

Au 2^{ème} semestre 2015, QUIMPER COMMUNAUTÉ et le centre de tri des ATELIERS PROTÉGÉS FOUESNANTAIS ont reçu l'information qu'ils étaient retenus dans le cadre de l'appel à projet. Ceci a eu pour conséquence pour le centre de tri des ATELIERS PROTÉGÉS FOUESNANTAIS de moderniser sa chaîne de tri, avec un important programme de travaux. Ceux-ci se sont achevés avant l'été 2016. Cela a permis à QUIMPER COMMUNAUTÉ d'étendre ses consignes de tri à tous les habitants à compter du 1^{er} juin 2016. Au préalable, QUIMPER COMMUNAUTÉ a revu l'ensemble de ses supports de communication en matière de tri sélectif. Des nouveaux guides et rappels de tri ont été conçus et édités à cette occasion. Des campagnes d'informations ont été réalisées avec, en particulier, un film diffusé pendant plusieurs semaines dans les cinémas de la ville de QUIMPER.

En parallèle, QUIMPER COMMUNAUTÉ avait pris contact avec le prestataire de collecte afin d'identifier les éventuels problèmes car, si l'extension des consignes n'entraîne pas de hausse significative en termes de tonnages, ce n'est pas le cas en termes de volumes. QUIMPER COMMUNAUTÉ a dû donc adapter sa dotation individuelle en termes de sacs jaunes, en augmentant le nombre de sacs distribués et le volume du sac.

Compte tenu de cette modification des consignes de tri, QUIMPER COMMUNAUTÉ en a profité pour modifier sa collecte sélective en apport volontaire sur les tri points. Précédemment, il y avait une colonne pour les papiers et une colonne pour les plastiques. Il a été décidé de mettre tous les emballages ménagers dans une seule et même colonne, comme pour tous les autres usagers de QUIMPER COMMUNAUTÉ. La signalétique mise sur les colonnes a donc été revue et remplacée.

Les trois ambassadeurs développement durable ont poursuivi leurs actions de sensibilisation en milieu scolaire. Pour l'année scolaire 2016/2017, les demandes d'intervention sont égales à l'année précédente dans les classes de fin de primaire. Les actions développées sont :

- parcours des déchets (carnet « Le petit trieur ») ;
- sur la valorisation des déchets (carnet « Valorisation des déchets ») ;
- consommation et production de déchets (carnet « Le consom'acteurs »).

	2011/2012	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017
Nombre de classe	51	66	56	53	53	67
Soit	1 245 élèves	1 579 élèves	1 354 élèves	1 311 élèves	1 331 élèves	1 622 élèves

Les autres actions menées ont été :

- édition des numéros 2, 3 et 4 du « Déchets-tri ». Cette lettre du tri, à destination des usagers, a pour but d'informer sur les consignes de tri et de sensibiliser sur la prévention des déchets ;

- actualisation des supports de communication (mémo déchets et rappel de tri) due à l'extension des consignes de tri « Tous les emballages se trient » ;
- campagne de sensibilisation sur l'extension des consignes de tri avec la diffusion d'un spot au cinéma, d'une campagne d'affichage avec le SYMEED 29 « Tous les emballages se trient » ;
- mise en place du tri dans les cantines de deux écoles test à Quimper (École Yves Le Manchec et École Jean Monnet) ;
- dossier et 1^{ère} de couverture dans le MAG de juin 2016 pour l'extension des consignes de tri ;
- présence sur des salons et marchés ;
- suivi de la qualité du tri.

Dans le cadre du programme local de prévention des déchets, QUIMPER COMMUNAUTÉ a poursuivi plusieurs actions de sensibilisation sur la prévention :

- compostage :
 - ateliers de compostage et paillage : 37 personnes sensibilisées ;
 - compostage collectif : 18 en pieds d'immeuble dont 7 mis en place en 2016, 4 en jardins collectifs, 21 en établissements scolaires et 16 en structures spécialisées ;
 - compostage individuel : distribution de 164 composteurs, soit un total de 6 736 composteurs sur le territoire depuis 2007 ;
- prévention : certains ateliers sont pérennes comme « Le Chariot anti gaspi », « Réparation de vélos », « Sensibilisation au gaspillage alimentaire » ;
- la demande de broyage de déchets végétaux à domicile a explosé en 2016, avec 96 interventions pour 1 240 m³ broyés (chiffres 2015 : 21 interventions et 106 m³ broyés) ;
- la collecte d'objets en bon état est toujours en place dans les déchèteries de QUIMPER NORD et QUIMPER EST. EMMAÛS a détourné 6,5 tonnes, soit 1 500 objets issus de 400 donateurs en 6 mois. TREUZKEMM quant à eux ont détourné 2,2 tonnes, soit 450 objets issus de 200 donateurs ;
- le nombre de gobelets réutilisables emprunté est toujours en progression. 122 structures ont emprunté 36 150 gobelets sur l'année contre 78 structures et 27 319 gobelets empruntés en 2015 ;
- formation de 30 agents d'entretien pour la mise en place d'une démarche de nettoyage au naturel des locaux « test » d'écoles, de haltes garderies et d'accueils de loisirs de QUIMPER. L'action se poursuivra en 2017 et est vouée à s'étendre à toutes les structures de la ville.

QUIMPER COMMUNAUTÉ a également assuré la dotation annuelle de sacs jaunes par l'intermédiaire de quatre contrats à durée déterminée au cours des mois de juin et juillet 2016, en prenant en compte les nouvelles dotations pour faire face aux nouvelles consignes de tri.

Les agents ont poursuivi le contrôle sur le terrain des prestations assurées par différentes entreprises en contrat avec QUIMPER COMMUNAUTÉ.

Enfin, les services de QUIMPER COMMUNAUTÉ ont examiné sur le futur territoire de la nouvelle communauté de communes les conditions de réalisation de la fusion. Si sur le territoire de l'ex COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS GLAZIK, à compter du 1^{er} janvier 2017, il n'y aura aucune modification du service aux usagers, par contre, l'intégration de la commune de QUÉMÉNÉVEN à la nouvelle structure a nécessité de mettre en œuvre des actions afin que le service soit maintenu. En effet, cette commune faisait partie de la COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE CHÂTEAULIN PORZAY, avec une collecte des déchets en régie qui ne pouvait plus être assurée à compter du 31 décembre 2016. QUIMPER COMMUNAUTÉ a donc passé un avenant au contrat avec la société VEOLIA PROPRETÉ pour intégrer cette commune et les services de QUIMPER COMMUNAUTÉ sont intervenus les derniers jours du mois de décembre 2016 pour doter en bacs pour la collecte sélective l'ensemble du territoire de cette commune.

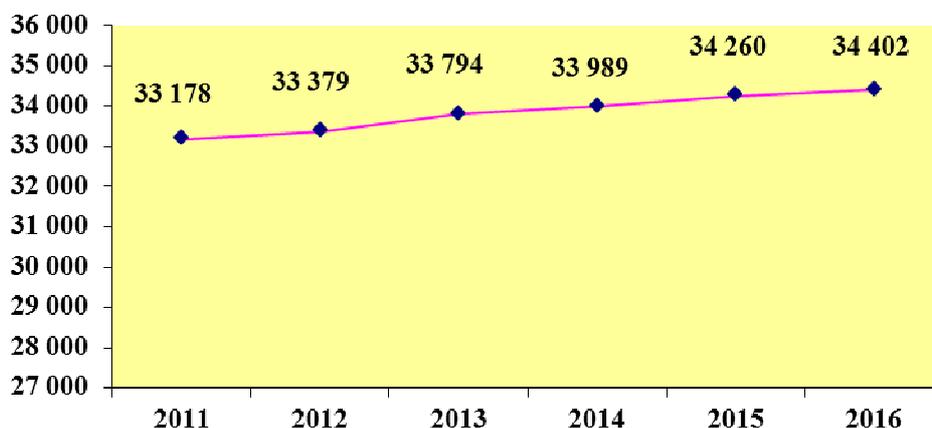
II - DESCRIPTIF DU SERVICE

2.1 – CONTENEURS ET COMPOSTEURS

2.1.1 – NOMBRE DE CONTENEURS À DÉCHETS MÉNAGERS

QUIMPER COMMUNAUTÉ gère un parc de près de 34 400 conteneurs, répartis comme suit, selon les communes :

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
ERGUÉ-GABÉRIC	3 250	3 292	3 341	3 384	3 482	3 518
GUENGAT	664	672	686	691	703	710
LOCRONAN	323	329	351	355	359	360
PLOGONNEC	955	971	1 003	1 035	1 042	1 052
PLOMELIN	1 530	1 535	1 609	1 624	1 647	1 680
PLONÉIS	843	803	851	862	903	909
PLUGUFFAN	1 422	1 464	1 506	1 527	1 541	1 590
QUIMPER	24 191	24 313	24 447	24 511	24 583	24 583
TOTAL	33 178	33 379	33 794	33 989	34 260	34 402



Sur le graphe ci-dessus, on constate une augmentation du nombre de conteneurs mis à disposition, du fait de l'urbanisation constante de QUIMPER COMMUNAUTÉ.

L'augmentation du parc est de 0,41 % entre 2015 et 2016.

La gestion du parc de conteneurs pour ordures ménagères et collectes sélectives a été assurée par le personnel de QUIMPER COMMUNAUTÉ. Sur l'année 2016, l'activité a été la suivante :

	Conteneurs 2 roues	Conteneurs 4 roues	Conteneurs collecte sélective
Nouvelle dotation	89	1	55
Changement de volumes ou retraits de bacs	277	22	22
Remplacement de bacs détruits	99	15	2
Remplacement de bacs volés ou disparus	201	4	7
Remplacement de bacs brûlés	17	9	3
Mise en place de bacs pour fêtes et manifestations	394		
Réparations	181		

Par ailleurs, la mise à disposition de conteneurs pour les fêtes et manifestations continue d'occuper une part importante de l'activité avec une évolution vers la collecte sélective lors des manifestations.

2.12 – MATÉRIEL POUR LA COLLECTE SÉLECTIVE

a) – État du parc au 31/12/2016

Commune	Conteneur jaune
ERGUÉ-GABÉRIC	145
GUENGAT	39
LOCRONAN	45
PLOGONNEC	77
PLOMELIN	110
PLONÉIS	52
PLUGUFFAN	74
QUIMPER	1 331
QUIMPER COMMUNAUTÉ	1 873
<i>Progression par rapport à 2015</i>	<i>2,85 %</i>

b) – Foyers en sacs jaunes

Au 31/12/2016, le nombre de foyers desservis en porte à porte en sacs jaunes était le suivant :

➤ ERGUÉ-GABÉRIC	2 982 foyers
➤ GUENGAT	584 foyers
➤ LOCRONAN.....	225 foyers
➤ PLOGONNEC	832 foyers
➤ PLOMELIN	1 375 foyers
➤ PLONÉIS	763 foyers
➤ PLUGUFFAN.....	1 304 foyers
➤ QUIMPER.....	16 834 foyers
➤ Soit un total de	24 899 foyers

Aujourd'hui, plus des deux tiers des habitants de QUIMPER COMMUNAUTÉ sont desservis en collecte sélective au porte à porte.

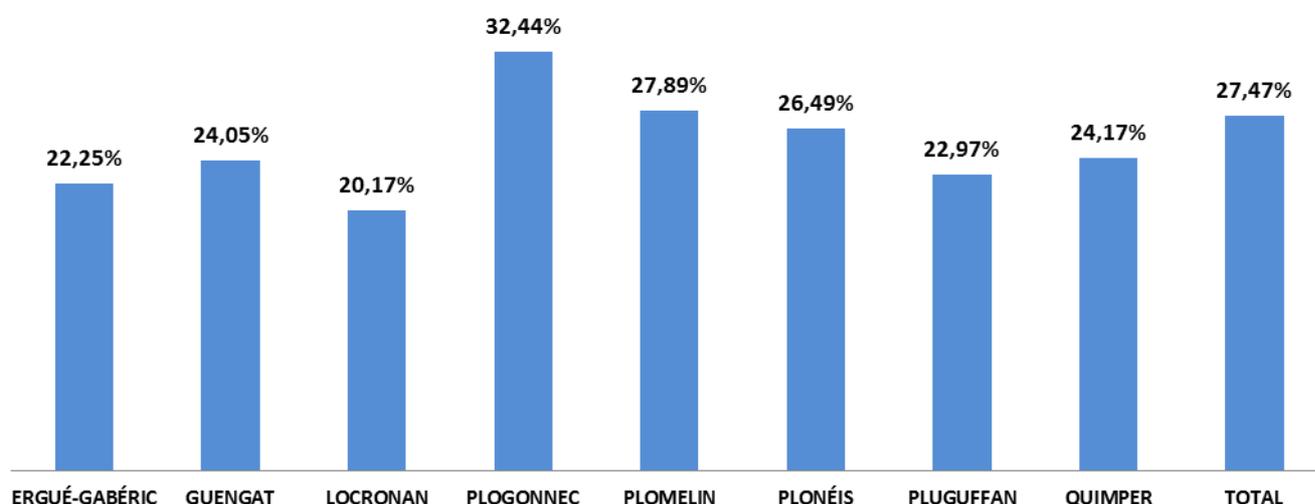
2.13 – COMPOSTEURS MIS À DISPOSITION

Aujourd'hui, près de 6 500 foyers disposent d'un composteur fourni par la collectivité.

➤ Milieu des années 1990	760 composteurs
➤ 2007.....	1 994 composteurs
➤ 2008.....	1 089 composteurs
➤ 2009.....	797 composteurs
➤ 2010.....	498 composteurs
➤ 2011.....	454 composteurs
➤ 2012.....	234 composteurs
➤ 2013.....	147 composteurs
➤ 2014.....	180 composteurs
➤ 2015.....	333 composteurs
➤ 2016.....	164 composteurs

La demande est en nette baisse. Les campagnes de sensibilisation seront poursuivies pour les foyers ne disposant pas encore de composteurs.

Taux d'équipement de composteurs 2016



2.2 – NOMBRE DE POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

Type de conteneur	ERGUÉ-GABÉRIC	GUENGAT	LOCRONAN	PLOGONNEC	PLOMELIN	PLONÉIS	PLUGUFFAN	QUIMPER	TOTAL
Colonne à verre	15	7	6	5	13	6	12	129	193
Colonne multimatériaux	8	5	3	6	6	2	7	76	113

En juin 2016, les colonnes à papiers et les colonnes à plastiques sont devenues des colonnes multimatériaux pour simplifier le geste de tri en apport volontaire, de manière à ce que les consignes de tri soient identiques à celle du porte à porte en sacs ou en bacs jaunes.

2.3 – FRÉQUENCE DES COLLECTES

La fréquence de collecte est variable sur le territoire de QUIMPER COMMUNAUTÉ en fonction des différentes communes et des quartiers :

- ERGUÉ-GABÉRIC, PLOMELIN et PLUGUFFAN..... C₂ et C₁ sur les écarts
- GUENGAT, PLOGONNEC et PLONÉISC₁
- LOCRONAN.....C₁ et C₂ dans le centre bourg pendant l'été
- QUIMPER C₆ en hyper centre et C₂

2.31 – COLLECTE SÉLECTIVE

La collecte sélective s'effectue simultanément avec la collecte des déchets ménagers, à l'aide de bennes bi-compartmentées. Sa fréquence est d'une fois par semaine.

La fréquence de collecte des points d'apports volontaires est liée au taux de remplissage des conteneurs, sachant qu'à titre indicatif, elle est d'une fois par semaine pour le verre et le papier et de deux fois par semaine pour le plastique. Avec la modification intervenue à la mi 2016, les collectes d'emballages ont lieu en moyenne une fois par semaine.

2.32 – COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Une collecte des encombrants sur appel téléphonique a lieu sur l'ensemble des communes de QUIMPER COMMUNAUTÉ, avec une fréquence d'une fois tous les trois à quatre mois.

2.4 – LES DÉCHÈTERIES

QUIMPER COMMUNAUTÉ dispose de cinq déchèteries.

Les déchèteries sont ouvertes les jours fériés, excepté les 1^{er} mai, 1^{er} janvier et 25 décembre, de 9 heures à 12 heures.

Sur les déchèteries, sont accueillis tous les produits : gravats, encombrants, déchets végétaux, ferrailles, appareils ménagers, papiers, cartons, bois, huile, déchets ménagers spéciaux, flacons plastiques, verre, DEEE (déchets d'équipements électriques et électroniques).

Depuis 2013, dans les déchèteries de QUIMPER EST et de QUILLIHUEC, un caisson réservé à la collecte du plâtre est mis en place.

En 2014, un caisson pour le bois a été mis en place, avec le cadre du dispositif avec l'éco-organisme ÉCO-MOBILIER, à la déchèterie de QUIMPER EST et un autre a été mis en place sur la déchèterie de QUIMPER NORD en 2016.

Les artisans et commerçants peuvent accéder aux déchèteries de QUIMPER EST, de Kerdreïn et de Kerbenhir et Quillihuec, avec des véhicules dont le PTAC est inférieur à 3,5 tonnes. L'accès leur est interdit à la déchèterie de QUIMPER NORD. Les dépôts de déchets non valorisables leur sont facturés.

QUIMPER COMMUNAUTÉ a également mis en œuvre une collecte des déchets d'amiante lié, tous les premiers samedis de chaque mois, sur le centre de stockage de déchets inertes de Kerhoaler à Pluguffan. Cette collecte est réservée exclusivement aux habitants de QUIMPER COMMUNAUTÉ.

HORAIRES D'OUVERTURE DES DÉCHÈTERIES DE QUIMPER COMMUNAUTÉ

		Matin	Après-midi
Déchèterie de QUIMPER EST 14 rue du Tro Breiz ZI de Kergonan	Horaires d'été		
	Du lundi au samedi	9 H / 12 H	14 H / 19 H
	Horaires d'hiver		
	Du lundi au samedi	9 H / 12 H	14 H / 18 H
Déchèterie de QUIMPER NORD 62 route de Plogonnec Déchèterie de QUILLIHUEC (Ergué Gabéric)	Horaires d'été		
	Du lundi au samedi	9 H 00 / 12 H	14 H / 18 H 30
	Mardi et jeudi matin	FERMEE	
	Horaires d'hiver		
	Du lundi au samedi	9 H 00 / 12 H	14 H / 18 H
	Mardi et jeudi matin	FERMEE	
Déchèterie de KERDREIN (Guengat)	Horaires d'été et d'hiver		
	Du lundi au vendredi		14 H / 18 H
	Le samedi	9 H 00 / 12 H	14 H / 18 H
Déchèterie de KERBENHIR (Pluguffan)	Horaires d'été		
	Du lundi au samedi	9 H 00 / 12 H	14 H / 18 H 30
	Le dimanche	9 H 00 / 12 H	
	Mardi et jeudi matin	FERMEE	
	Horaires d'hiver		
	Du lundi au samedi	9 H 00 / 12 H	14 H / 18 H
	Mardi et jeudi matin	FERMEE	
Centre de stockage de déchets inertes de KERHOALER (Pluguffan) (collecte amiante)	Tous les 1^{ers} samedis de chaque mois 9 H 00 – 12 H 30		

D) – CENTRE DE STOCKAGE DE DÉCHETS INERTES

➤ du lundi au vendredi : de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30

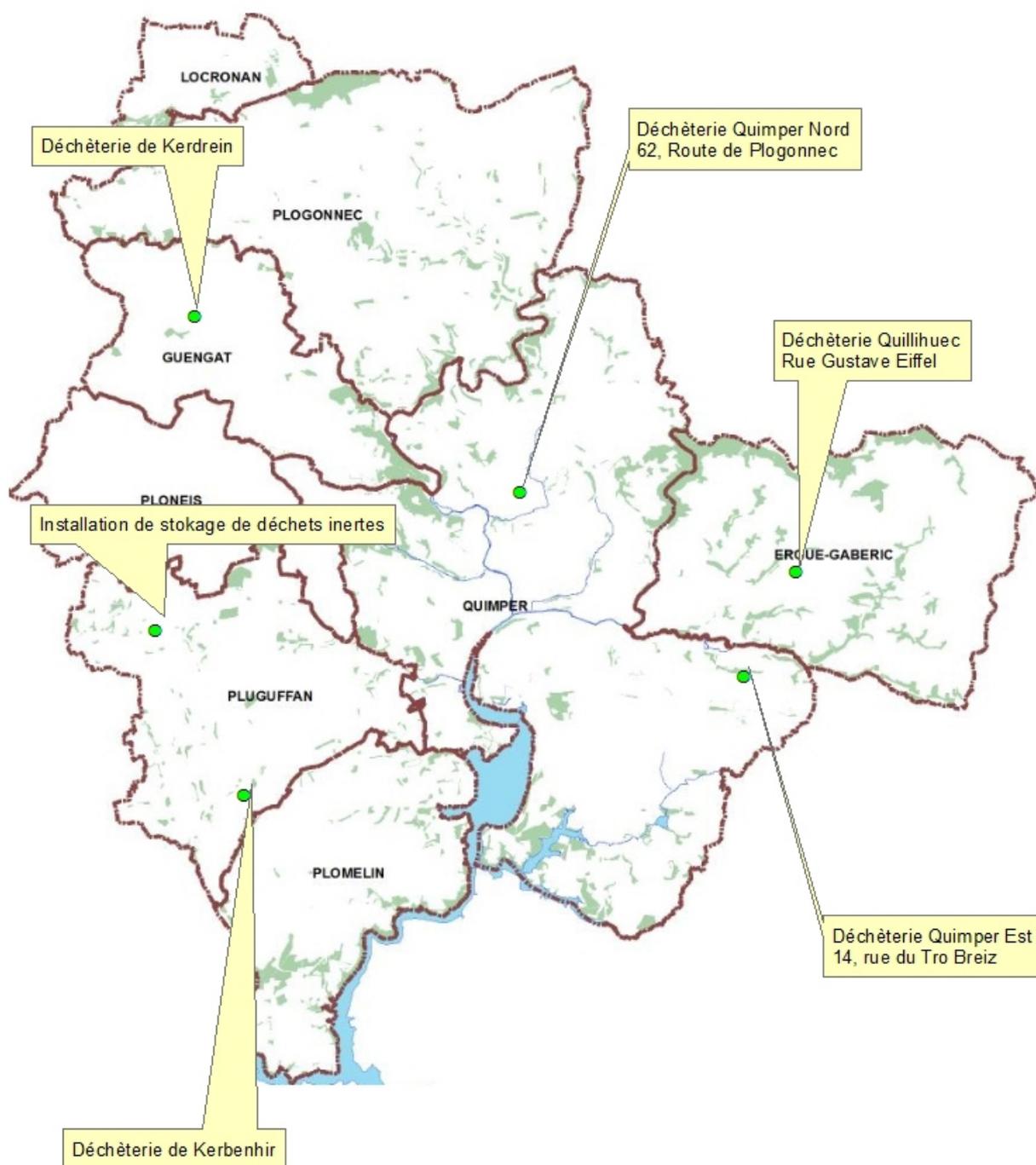
Ce centre est réservé en priorité, à tous les apports de QUIMPER COMMUNAUTÉ. Les apports de chantiers privés sont autorisés, en privilégiant les apports de QUIMPER COMMUNAUTÉ et des communes qui la composent.

En 2016, le centre a reçu 12 262 tonnes. La part des chantiers privés venant sur le site est de 20,71 %, soit en nette augmentation par rapport à 2015 où ils représentaient 13,85 %.

Sur la carte ci-dessous, est reporté l'ensemble des déchèteries de QUIMPER COMMUNAUTÉ, ainsi que le centre de stockage de déchets inertes.

Tous les habitants de la nouvelle COMMUNAUTÉ DE COMMUNES QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE ont accès à ce site pour y déposer l'amiante selon les modalités de collecte définies (1^{er} samedi de chaque mois).

DECHETERIES QUIMPER COMMUNAUTE



III - TONNAGES ET COLLECTES

3.1 – COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS (en tonnes)

	2015	2016	% d'évolution	Ratio ¹
ERGUÉ-GABÉRIC	1 667,23	1 673,30	0,36 %	197,16
GUENGAT	310,38	314,82	1,43 %	176,77
LOCRONAN	230,42	239,41	3,90 %	282,65
PLOGONNEC	596,60	618,28	3,63 %	194,49
PLOMELIN	988,50	1 029,42	4,14 %	236,05
PLONÉIS	415,31	435,20	4,79 %	191,97
PLUGUFFAN	753,10	764,05	1,45 %	189,68
QUIMPER	15 870,23	15 793,80	- 0,48 %	235,80
TOTAL	20 831,77	20 868,28	0,18 %	227,00

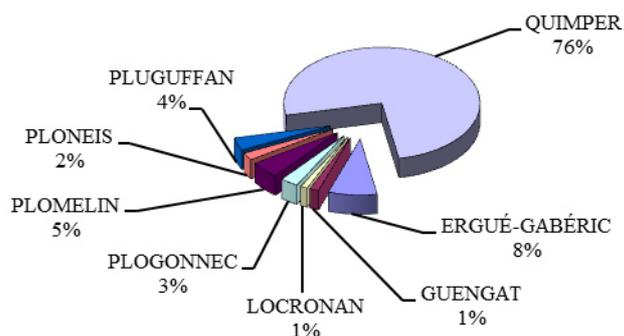
Après une baisse significative en 2015 de 1,79 %, soit près de 400 tonnes, les tonnages 2016 sont en très légère augmentation + 0,18 %.

La hausse du tonnage est présente sur toutes les communes, excepté sur la ville de QUIMPER où l'on constate une baisse de près de 0,50 %. Cette hausse est même relativement importante sur certaines communes comme LOCRONAN, PLONÉIS et PLOMELIN. Elle est liée vraisemblablement soit à un accroissement de la population soit à des événements, comme à LOCRONAN, avec les fêtes de fin d'année.

Ceci sera à surveiller dans les prochaines années. Par contre, le ratio de déchets collectés par an et par habitant a légèrement baissé. Il est passé de 227,49 à 227 kg/habitant/an en 2016. Ce chiffre reste toujours plus élevé à QUIMPER compte tenu du nombre important d'activités professionnelles (commerces, entreprises, administrations...) collectées par le service public. Le taux le plus élevé est constaté sur LOCRONAN, avec le caractère très touristique de cette commune.

¹ Déchets collectés par an en kg/habitant (population : recensement 2015)

Collecte des déchets ménagers



Sur le graphe ci-contre, on constate que 76 % des déchets sont collectés sur la commune de QUIMPER.

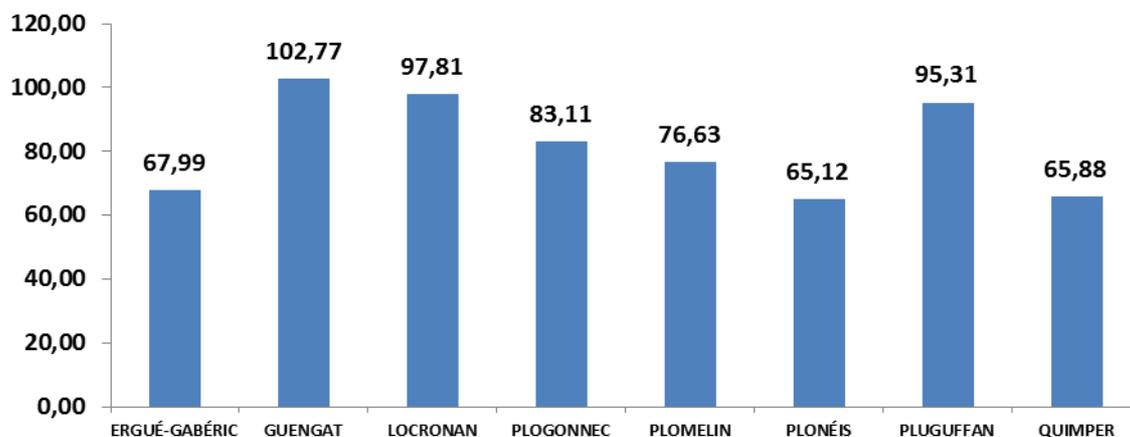
3.2 – COLLECTES SÉLECTIVES : VERRE, PAPIER ET CARTON, PLASTIQUES (EN TONNES)

3.21 – TONNAGES

	Verre	Papier/Carton		Plastique		Métaux		TOTAL
		Porte à porte	Apport volontaire	Porte à porte	Apport volontaire	Porte à porte	Apport volontaire	
ERGUÉ-GABÉRIC	235,18	228,828	55,521	44,752	3,833	7,881	1,027	577,03
GUENGAT	88,19	49,719	30,744	9,724	2,317	1,712	0,625	183,03
LOCRONAN	45,54	18,766	13,256	3,670	0,765	0,646	0,208	82,85
PLOGONNEC	113,53	92,312	34,374	18,054	2,179	3,179	0,588	264,22
PLOMELIN	134,45	147,203	17,132	28,789	1,210	5,070	0,325	334,18
PLONÉIS	57,80	66,710	7,157	13,047	0,484	2,298	0,130	147,63
PLUGUFFAN	209,54	93,277	54,784	18,242	3,824	3,212	1,035	363,91
QUIMPER	1 945,40	1 520,994	552,752	297,464	34,219	52,384	9,215	4 412,43
TOTAL	2 829,62	2 217,81	765,72	433,74	48,83	76,38	13,15	6 385,26

3.22 – RATIOS DE COLLECTE (KG/AN/HABITANT)

Le graphe ci-après, reprend l'ensemble des tonnages de verre, papier, carton et plastique, collectés sur chaque commune. Des différences notables sont constatées entre les communes qui sont liées en partie par la proportion d'habitat collectif ne disposant pas de collecte sélective au porte à porte, par la position de certains points d'apports volontaires attractifs (proches de commerces du type supermarchés) ou des lieux de travail des habitants.



Sur le tableau suivant, sont repris en détail les ratios par matériaux et par communes.

	Verre	Papier/ Carton	Plastique	Métaux
ERGUÉ-GABÉRIC	27,71	33,504	5,72	1,05
GUENGAT	49,51	45,179	6,76	1,31
LOCRONAN	53,76	37,806	5,24	1,01
PLOGONNEC	35,71	39,851	6,36	1,18
PLOMELIN	30,83	37,683	6,88	1,24
PLONÉIS	25,50	32,584	5,97	1,07
PLUGUFFAN	52,02	36,758	5,48	1,05
QUIMPER	29,04	30,961	4,95	0,92
MOYENNE QUIMPER COMMUNAUTÉ	30,78	32,455	5,25	0,97

3.23 – ÉVOLUTION

QUIMPER COMMUNAUTÉ, comme évoqué précédemment, a communiqué dans le cadre des extensions de consigne de tri dont le démarrage a eu lieu au mois de juin 2016. À partir de cette date, les habitants pouvaient déposer dans les sacs jaunes tous les emballages plastiques (barquettes, films, pots de yaourt,...). Au vu des résultats, on constate que le message est bien passé puisque, sur un peu plus de six mois, on enregistre une hausse importante des plastiques avec un tonnage qui a quasiment doublé par rapport à 2015.

De ce fait, le tonnage d'emballages collectés a augmenté de plus de 4,6 %, soit près de 280 tonnes supplémentaires.

À l'examen des chiffres, comme ÉCO-EMBALLAGES l'avait indiqué, les tonnages de métaux et de papiers cartons augmentent également. Si sur les papiers cartons, la hausse de + 2 % est relativement faible, sur les métaux elle est plus conséquente avec plus de 15 %. Il n'y a que sur le verre que l'on enregistre une baisse du tonnage récupéré après plusieurs années de hausse régulière, du fait de l'accroissement du nombre de points d'apports volontaires avec 50 colonnes à verre supplémentaires mises en place en deux ans.

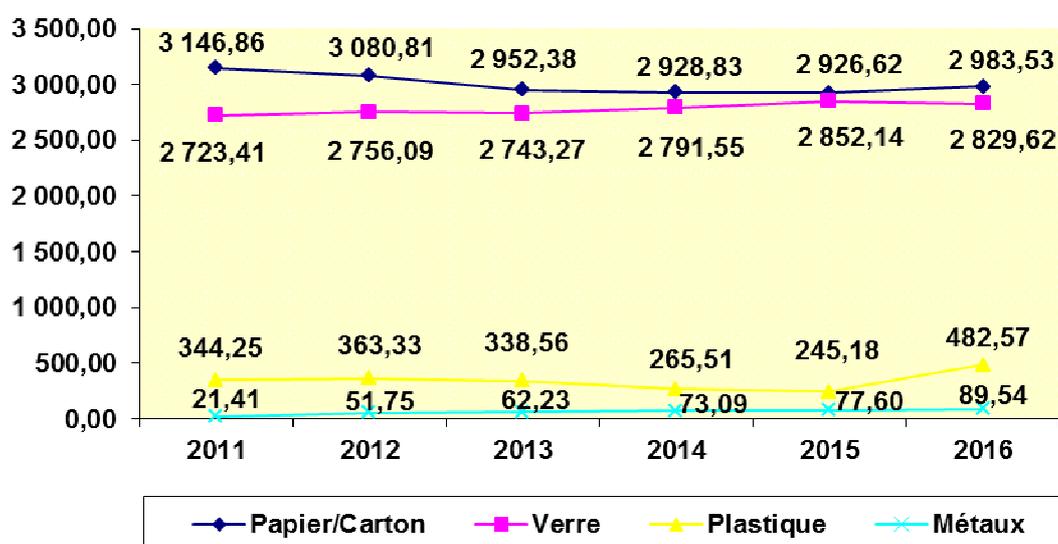
Le taux de refus avec l'extension des consignes de tri a diminué de manière importante. Il est de 12,4 % contre 16,25 % en 2015. Ceci est dû au fait que certains emballages plastiques étaient précédemment considérés comme refus.

Le contenu du sac jaune est composé de :

- 57,80 % de papiers
- 20,57 % de cartonnettes
- 2,89 % de briques alimentaires
- 15,89 % de plastiques
- 2,84 % de métaux

À ces résultats, on constate que malgré les bons taux de refus sur QUIMPER COMMUNAUTE, le travail de communication sur les consignes de tri est un travail de longue haleine qui nécessite d'être poursuivi, voire intensifié. Pour relativiser notre taux de refus, il faut rappeler que d'après les sources d'ÉCO EMBALLAGES, le taux de refus en FRANCE est en moyenne à 23 %.

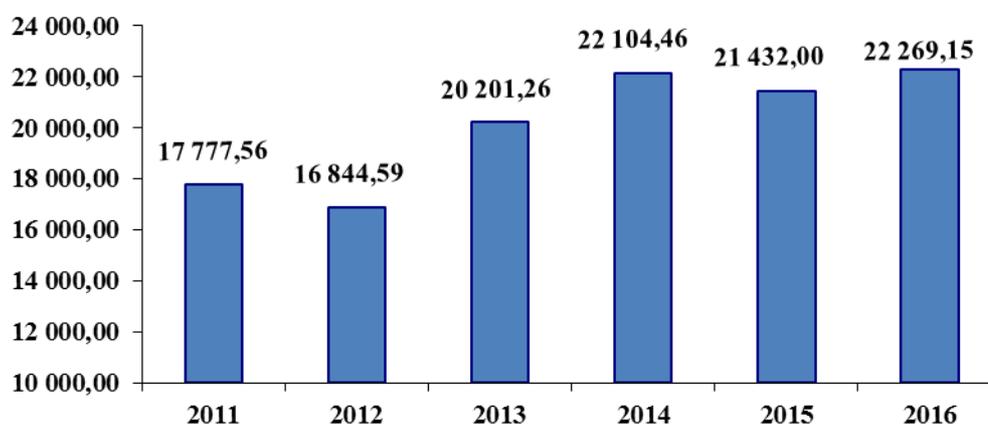
Évolution Verre Papier/Carton Plastique et Métaux 2011-2016



3.24 – LES DÉCHÈTERIES

Apports 2016	Papier/ Carton	Ferraille/ Appareil ménager	Verre	Plâtre	Encombrant	Incinérable	Taille	Gravats	Bois	TOTAL
QUIMPER EST	267,16	337,12	212,14	155,94	973,30	712,70	1 828,09	1 531,80	1 000,21	7 018,46
QUIMPER NORD	171,94	279,40			656,53	472,30	2 411,58	1 455,64	682,36	6 129,75
ERGUÉ GABÉRIC	73,32	127,92		64,78	276,12	209,72	1 574,73	870,69	353,20	3 550,48
GUENGAT	26,34	72,80			451,70		548,78	243,48		1 343,10
PLUGUFFAN	107,74	199,48		40,38	455,76	306,40	1 736,70	833,38	547,52	4 227,36
TOTAL	646,50	1 016,72	212,14	261,10	2 813,41	1 701,12	8 099,88	4 934,99	2 583,29	22 269,15

Évolution des déchèteries de Quimper Communauté 2011-2016



Après une année de baisse en 2015, les tonnages reçus en déchèterie sont de nouveau à la hausse et sont sensiblement identiques à l'année 2014. La hausse est de 3,9 %, soit près de 850 tonnes en plus. En analysant l'ensemble des tonnages reçus, la hausse est principalement due aux apports de déchets végétaux : + 740 tonnes entre 2015 et 2016.

Sur les autres apports, on constate des augmentations de tonnage sur les déchets recyclables (+ 4,6 % sur les bois, + 7,7 % sur les ferrailles/appareils ménagers, + 51 % sur les plâtres...). Sur ce dernier matériau, avec les travaux d'agrandissement de la déchèterie de PLUGUFFAN, un caisson collectant ce déchet a été mis en place et a permis, sur huit mois, de collecter près de 40 tonnes de plâtre. Sinon les déchets encombrants traités dans un centre d'enfouissement technique de classe II ont diminué de 3,4 % (- 100 tonnes). Les gravats qui représentent les apports les plus importants après les déchets végétaux sont restés relativement stables en 2016 par rapport à 2015.

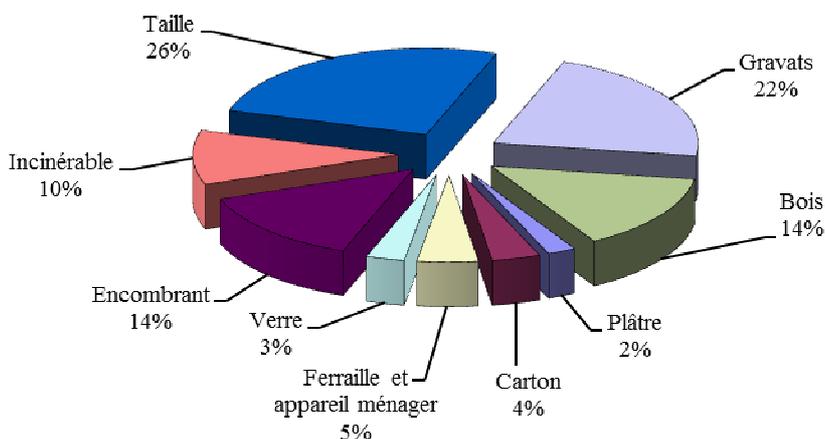
En synthèse, on constate que les déchèteries permettent de recycler de plus en plus de déchets et de limiter le traitement en centre d'enfouissement. Le taux de valorisation matière (hors gravats) sur les déchèteries a atteint 83,77 % en 2016 contre 82,3 % en 2015.

La fréquentation des déchèteries est en baisse en 2016 par rapport à 2015 avec environ 2 000 passages de moins. On enregistre cependant 361 032 entrées en 2016. Ceci a certainement pour explication la fermeture des sites de PLUGUFFAN et de KERDREIN début 2016 pour la réalisation des travaux de modernisation des deux déchèteries. Cependant si sur PLUGUFFAN, la baisse annuelle est de près de 15 %, sur le site de KERDREIN, on constate une augmentation de 3 % de visiteurs. Sur les autres déchèteries, la hausse de fréquentation est de l'ordre de 3 % avec un pic sur QUIMPER EST à 7 %.

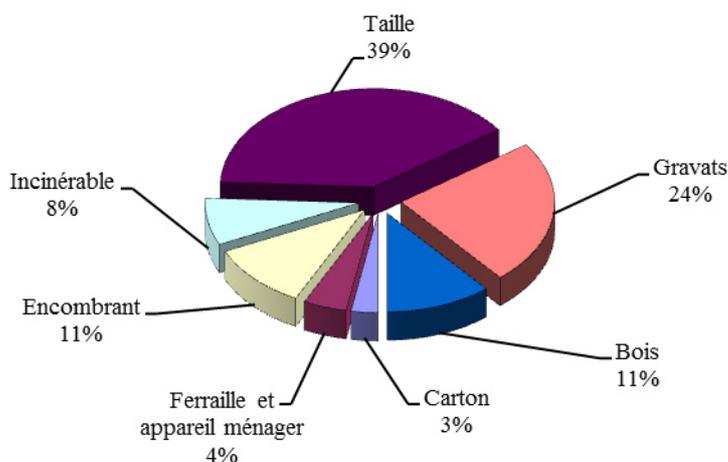
Sur le suivi des entrées enregistrées par VEOLIA PROPRETÉ, on peut également constater que l'affluence est beaucoup plus importante les après-midis par rapport aux matins avec, en particulier, les tranches horaires 14 h - 16 h.

La société VEOLIA PROPRETÉ poursuit ses efforts avec l'utilisation du Packmat afin d'optimiser les mouvements de bacs. Ceci permet de limiter le nombre de rotations et donc les nuisances liées au trafic en gérant au mieux le déclenchement des bacs pleins. Tout ceci doit s'effectuer en maintenant des bacs capables d'accepter les apports des particuliers.

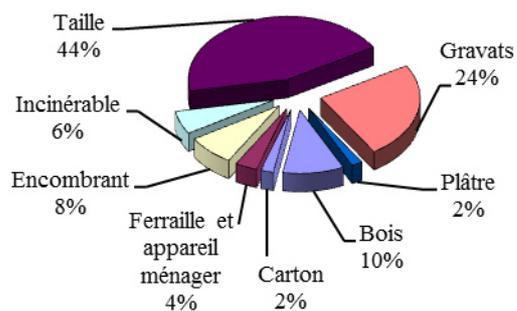
Apports à la déchèterie de QUIMPER EST



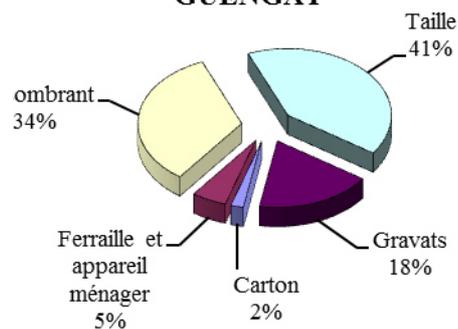
Apports à la déchèterie de QUIMPER NORD



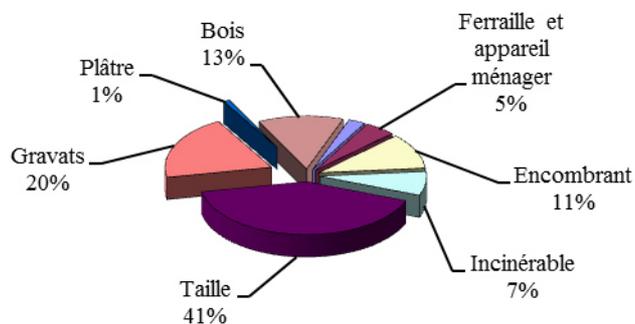
**Apports à la déchèterie de QUILLIHUEC
ERGUÉ-GABÉRIC**



**Apports à la déchèterie de Kerdreïn
Guengat**



**Apports à la déchèterie de Kerbenhir
Pluguffan**



Le tonnage de déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) a continué d'augmenter de manière très significative + 7 % (744 tonnes collectées) après déjà une hausse de 12 % l'année précédente. Cette collecte fonctionne de mieux en mieux et, sur le Finistère, il a été collecté près de 2 000 tonnes de plus entre 2014 et 2016.

Sur les cinq déchèteries, QUIMPER COMMUNAUTÉ collecte les déchets ménagers spéciaux (peintures, acides, solvants, produits phytosanitaires, etc.). En 2016, il a été reçu 144 tonnes de déchets ménagers spéciaux, sachant que l'éco-organisme ÉCODDS a récupéré dans le cadre de son agrément 28,74 tonnes supplémentaires qui ne sont plus prises en charge financièrement par la collectivité.

3.25 – LES COLLECTES DIVERSES

Le tonnage de carton collecté en centre-ville de QUIMPER a diminué de près de 8 % avec 173,84 tonnes en 2016. 1,98 tonnes ont été collectées sur le bourg de LOCRONAN.

Après avoir renforcé son dispositif de conteneurs pour la collecte des textiles, QUIMPER COMMUNAUTÉ a signé début 2016 avec l'éco-organisme ÉCOTLC. Le tonnage est principalement collecté par l'association ABI 29. En 2016, ce sont 365,484 tonnes qui ont été récupérées sur les différents points de collecte. Par rapport à 2015, nous sommes sur une très nette augmentation car le tonnage collecté n'était que de 237,4 tonnes.

IV - TRAITEMENT - VALORISATION

4.1 – TRAITEMENT

Pour le traitement de ses déchets ménagers, QUIMPER COMMUNAUTÉ adhère au SIDÉPAQ (Syndicat intercommunal pour l'incinération des déchets du pays de QUIMPER). L'ensemble des tonnages d'ordures ménagères collectés et les déchets incinérables issus des déchèteries sont traités au niveau de cette unité de valorisation et d'élimination des déchets, basée à BRIEC DE L'ODET.

QUIMPER COMMUNAUTÉ a un contrat pour le traitement des encombrants collectés dans les déchèteries, avec la société SITA qui traite les déchets encombrants sur son centre de GUELTAS dans le MORBIHAN.

4.2 – VALORISATION MATIÈRE

QUIMPER COMMUNAUTÉ a développé depuis plusieurs années, la valorisation des déchets. Pour cela, des contrats ont été passés avec différentes entreprises :

- Verre SAINT GOBAIN EMBALLAGES à COGNAC (16)
- Emballages plastiques..... VALORPLAST
- Papiers CHAPELLE DARBLAY à GRAND COURONNE (76)
- Cartons..... EUROPACK à GRAND COURONNE (76)
- Ferrailles QUIMPER RÉCUPÉRATION à QUIMPER (29)
- Déchets végétaux ECOSYS à NANTES (44)

Ceci a permis, sur l'année 2016, de valoriser plus de 20 655 tonnes de déchets sur les 50 765 tonnes produites sur QUIMPER COMMUNAUTÉ, **soit un taux de valorisation matière de 40,79 %, en nette augmentation par rapport à 2015 où le taux était de 39 %**. Cette hausse est principalement due à la hausse de tonnage de déchets végétaux collectés en déchèterie mais également aux tonnages de plastiques supplémentaires avec les nouvelles consignes de tri.

4.3 – VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

Les déchets ménagers ainsi que les incinérables de déchèterie sont traités à l'unité du SIDÉPAQ de BRIEC DE L'ODET. Cette unité est équipée d'un groupe turboalternateur qui permet de transformer la chaleur en électricité, ensuite revendue. Depuis 2010, une valorisation supplémentaire a été réalisée par la création de serres de production de tomates à proximité de l'usine. Un réseau a été posé entre l'usine et les serres pour couvrir leurs besoins tout au long de l'année.

En 2016, le tonnage de déchets apporté par QUIMPER COMMUNAUTÉ a été de 22 580 tonnes. Ces apports ont permis de produire environ 7 000 MWh, soit l'équivalent d'une consommation électrique de l'ordre de 1 300 foyers.

De ce fait, aujourd'hui, le **taux de valorisation global** des déchets sur QUIMPER COMMUNAUTÉ est de 85,2 %.

V - INDICATEURS FINANCIERS

5.1 – MODALITÉS D'EXPLOITATION

QUIMPER COMMUNAUTÉ a délégué le traitement des déchets au SIDÉPAQ (Syndicat intercommunal pour l'incinération des déchets du pays de QUIMPER), qui traite par incinération dans une usine située à BRIEC de l'ODET (29).

L'ensemble des autres activités : collectes sélectives, gestion des déchèteries, tri sélectif, traitement, est confié à des entreprises privées sous la forme de contrats de prestations de services. Le principal partenaire de QUIMPER COMMUNAUTÉ est la société GRANDJOUAN ONYX.

QUIMPER COMMUNAUTÉ gère avec son propre personnel, la gestion du parc de conteneurs pour la collecte des déchets ménagers et du parc de conteneurs pour la collecte sélective.

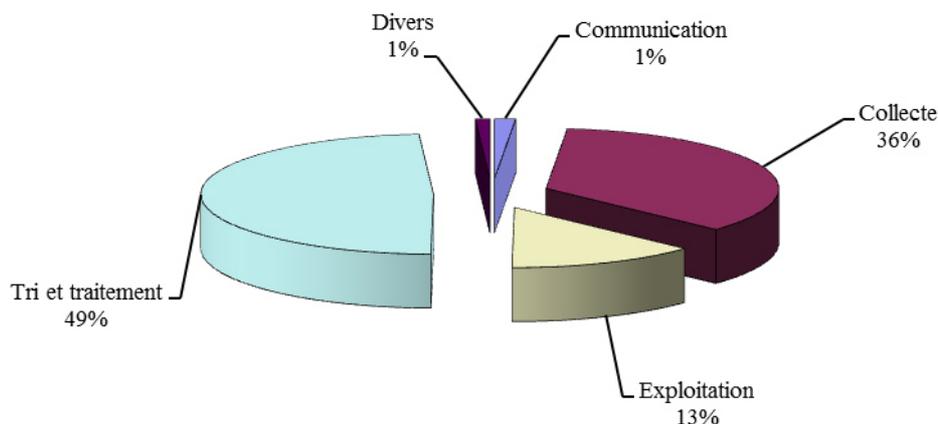
5.2 – ÉLÉMENTS FINANCIERS

Les principales lignes du budget de fonctionnement sont les suivantes :

5.21 – LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	
Collecte	
▸ Ordures ménagères et collecte sélective	2 655 946,33 € TTC
▸ Colonnes d'apport volontaires	173 364,45 € TTC
▸ Cartons en centre-ville de QUIMPER	13 265,45 € TTC
▸ Encombrants	2 511,09 € TTC
▸ Lavage des conteneurs	59 025,14 € TTC
▸ Fourniture de sacs de collecte sélective	96 782,40 € TTC
▸ Fourniture de composteurs	17 860,86 € TTC
Exploitation des décharges et déchèteries	
▸ Exploitation CET de classe III	106 260,00 € TTC
▸ Exploitation des déchèteries	1 011 348,76 € TTC
Tri et traitement	
▸ Broyage des déchets végétaux	264 343,45 € TTC
▸ Recyclage des papiers cartons archives	23 121,20 € TTC
▸ Produits issus de la collecte sélective	606 572,79 € TTC
▸ Plâtres et amiantes issus des déchèteries	36 995,12 € TTC
▸ Valorisation du bois issu des déchèteries	135 268,81 € TTC
▸ Enfouissement en centre de classe II	261 440,86 € TTC
▸ Enlèvement et traitement des DMS	99 563,93 € TTC
▸ Traitement des OM à l'UIOM de Briec	2 718 574,37 € TTC
Communication	124 052,20 € TTC
Divers	
▸ Locations, broyage déchets verts particuliers, gobelets et autres frais	85 141,89 € TTC
TOTAL	8 491 439,10 € TTC

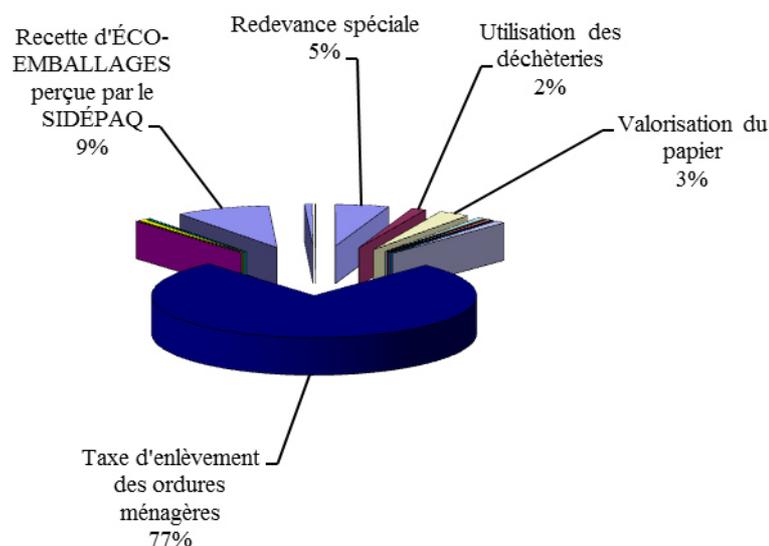
Dépenses de fonctionnement



5.22 – LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
▸ Redevance spéciale	573 575,37 € TTC
▸ Utilisation des déchèteries de QUIMPER COMMUNAUTÉ	154 305,67 € TTC
▸ Valorisation du papier	331 331,76 € TTC
▸ Valorisation de la ferraille	72 587,02 € TTC
▸ Récupération des batteries au plomb	4 506,48 € TTC
▸ Redevance des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)	46 362,61 € TTC
▸ Revente d'électricité à EDF panneaux photovoltaïques	6 296,69 € TTC
▸ Soutien Éco-Mobilier	106 646,74 € TTC
▸ Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	8 266 026,00 € TTC
▸ Subvention du Département pour la semaine de réduction des déchets	7 224,00 € TTC
▸ Subvention du Département pour le plan local de prévention	80 344,80 € TTC
▸ Participation pour l'acquisition de composteurs, broyage de déchets verts chez les particuliers, gobelets réutilisables	24 898,43 € TTC
▸ Recette d'ÉCO-EMBALLAGES perçue par le SIDÉPAQ	1 009 581,60 € TTC
▸ Location du centre de transfert par VEOLIA	81 698,63 € TTC
▸ Divers	7 091,20 € TTC
TOTAL	10 772 477,00 € TTC

Recettes de fonctionnement



5.23 – LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	
▸ Études géotechniques et mesures acoustiques	9 570,00 € TTC
▸ Achats de conteneurs et colonnes	31 366,80 € TTC
▸ Travaux de conteneurs enterrés	136 942,02 € TTC
▸ Création et maîtrise d'œuvre de locaux techniques	166 473,04 € TTC
▸ Travaux déchèteries de GUENGAT et PLUGUFFAN	369 801,63 € TTC
▸ Travaux centre d'enfouissement	3 432,24 € TTC
TOTAL	717 585,73 € TTC

RECETTES D'INVESTISSEMENT	
▸ Participation VILLE DE QUIMPER conteneurs enterrés	46 446,40 € TTC
TOTAL	46 446,40 € TTC

VI - PRODUCTION ET VALORISATION

GESTION DES DECHETS – ANNEE 2016

PRODUCTION	
➤ ORDURES MÉNAGÈRES	20 868,28
➤ VERRE	2 617,48
➤ PAPIERS ET CARTONS	3 159,35
➤ PLASTIQUE	482,57
➤ MÉTAUX	89,54
➤ ENCOMBRANTS	88,76
➤ DÉCHÈTERIE DE QUIMPER EST	7 018,46
➤ DÉCHÈTERIE DE QUIMPER NORD	6 129,75
➤ DÉCHÈTERIE D'ERGUÉ GABÉRIC	3 550,48
➤ DÉCHÈTERIE DE GUENGAT	1 343,10
➤ DÉCHÈTERIE DE PLUGUFFAN	4 227,36
➤ DÉCHETS MÉNAGERS SPÉCIAUX	143,85
➤ DEEE	748,67
➤ TEXTILES	297,42
TOTAL	50 765,07

VALORISATION : 20 655,66 TONNES – SOIT 40,69 %

	COLLECTES SÉLECTIVES	DÉCHÈTERIE QUIMPER EST	DÉCHÈTERIE QUIMPER NORD	DÉCHÈTERIE ERGUÉ GABÉRIC	DÉCHÈTERIE GUENGAT	DÉCHÈTERIE PLUGUFFAN
➤ VERRE	2 617,481	212,140				
➤ PAPIERS	3 159,349	267,16	171,94	73,320	26,34	107,74
➤ CARTONS						
➤ PLASTIQUE	482,573					
➤ MÉTAUX COLLECTE SÉLECTIVE	89,535					
➤ BOIS		1 000,21	682,36	353,200	0,000	547,52
➤ DÉCHETS VERTS		1 828,090	2 411,580	1 574,730	548,780	1 736,700
➤ ACIER INCINÉRÉ	618,384					
➤ ALUMINIUM INCINÉRÉ	83,319					
➤ FERRAILLES		337,12	279,400	127,920	72,80	199,48
➤ APPAREILS MÉNAGERS						
➤ DEEE	748,670					
➤ TEXTILES	297,424					
TOTAL	8 096,735	3 644,720	3 545,280	2 129,170	647,920	2 591,440